

Tableur Niveau élémentaire (EXCEL)

Pour qui ?

Tout public âgé de plus de 15 ans

Objectifs et prolongements possibles

La formation vise à permettre à l'étudiant de :

- s'initier aux techniques et connaissances nécessaires à l'utilisation des systèmes informatiques, en particulier de type logiciels tableurs,
- traiter rapidement des données chiffrées.

Titre délivré : attestation de réussite de l'unité de formation "Tableur– Niveau élémentaire"

Prolongement possible : Tableur Niveau moyen.

Où ?

Ecole Industrielle et Commerciale de Courcelles
Enseignement de promotion sociale
Place Roosevelt 2-3 , 6180 Courcelles
Tél.: 071/46.63.50 (52)
www.eicourcelles.be
e-mail : eicourcelles@gmail.com

Quand ?

Du : 09/09/19

Au : 25/11/19

Durée

40 périodes

Horaire ?

Le lundi de 17h30 à 20h50

Programme ?

- identifier les différents éléments constitutifs d'un classeur ;
- manipuler des données (types de données, encodage, mises en forme,...) ;
- créer et manipuler feuilles et classeurs (organisation, enregistrement, protection, définitions de noms) ;
- décomposer une expression mathématique en ses différents éléments ;
- appliquer les règles de priorité des opérations ;
- présenter des résultats sous forme graphique ;
- imprimer des données ou des graphiques.

Organisation ?

Cours collectifs

Nombre de places disponibles : 20

Procédure d'inscription ?

A l'inscription, prévoir :

- carte d'identité
- copie de diplôme sanctionnant le niveau d'études le plus élevé
- numéro d'inscription au FOREM pour les demandeurs d'emploi
- attestation du CPAS pour les personnes bénéficiaires du revenu minimal d'insertion
- attestation de l'AViQ pour les personnes reconnues par celle-ci

Sélection ?

Etre titulaire du certificat d'enseignement secondaire inférieur (CESI ou CES2D) et de l'attestation de réussite de l'unité de formation « Introduction à l'informatique » ou test d'admission

Conditions financières ?

Droit d'inscription de 36,20 euros

Exonération pour les demandeurs d'emploi, les bénéficiaires du revenu minimal d'insertion, les personnes reconnues par l'AViQ, les étudiants de moins de 18 ans.